

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale
Karin Keller-Sutter
Présidente de la Confédération
Cheffe du Département fédéral des
finances (DFF)
Palais fédéral
3003 Berne

Par courriel : vernehmlassungen@sif.admin.ch

Réf. : 25_COU_5630

Lausanne, le 17 septembre 2025

**Consultation fédérale - Modification de l'ordonnance sur les fonds propres
(exécution des mesures du rapport du Conseil fédéral sur la stabilité des banques
et du rapport de la commission d'enquête parlementaire)**

Madame la Présidente,

Le Gouvernement vaudois tient à remercier le Département fédéral des finances pour l'opportunité qui lui a été donnée de se prononcer sur le projet de modification de l'ordonnance sur les fonds propres.

Il soutient ce projet. Il encourage par ailleurs la Confédération à poursuivre rapidement le train de mesures annoncées dans le Rapport explicatif en lien avec celui-ci, afin d'améliorer au plus vite la résilience et la stabilité de la place financière suisse.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez aux présentes lignes, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Michel Staffoni

Copies

- Office des affaires extérieures
- Secrétariat général du Département de l'économie, de l'emploi et du patrimoine